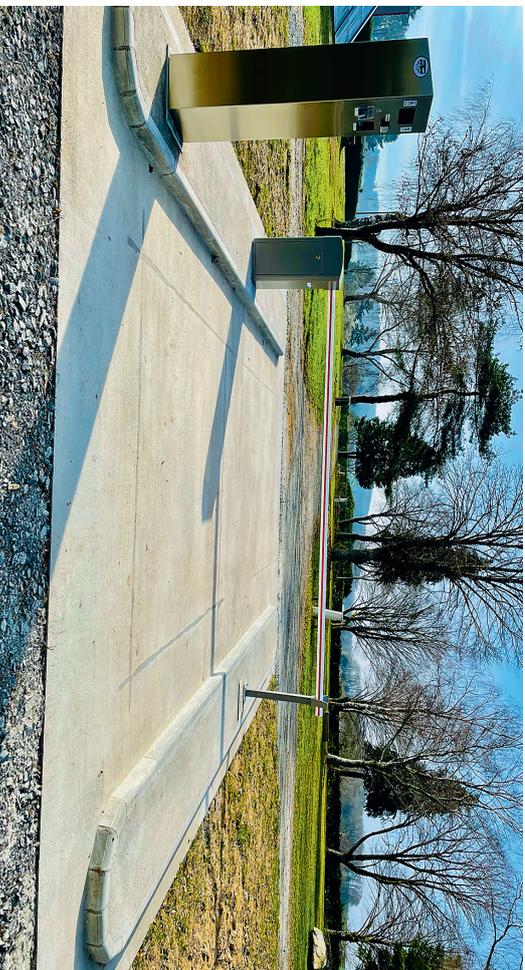


## Aire d'accueil des camping-cars

Les travaux de l'aire d'accueil des camping-cars sont terminés. Elle est ouverte à partir depuis le 1<sup>er</sup> avril 2021. L'accès à l'aire est payant au prix de 10 € par nuit et par camping-car dans la limite de 3 nuits consécutifs, un accès à l'eau payant (2 €/10 min) sur une borne de service et qui permet aussi la vidange des eaux sales et usées. Nous espérons accueillir de nombreux camping-caristes toute l'année.



## Stéphane NOUGIER à la cantine

Pour le plus grand bonheur des papilles des enfants de l'école, Stéphane NOUGIER aurait dû préparer le repas du 8 avril. Les annonces du gouvernement nous contraignent à renoncer provisoirement à ce projet.

## Concours de fleurissement

La commission fleurissement organise un concours (terrasses, balcons, jardins vus de la rue). Les inscriptions s'effectuent auprès de la mairie avant le 1<sup>er</sup> juillet. Le jury fera un passage au mois d'août. Bon courage à tous.



## Les Échos de Fursac N° 11

### Terre de Jeux 2024

La commune a obtenu le label « Terre de jeux 2024 », il permet de promouvoir les jeux Olympiques 2024 dans toute la France. Nous organiserons des événements tout au long des 4 ans à venir pour engager nos habitants dans la dynamique du sport quel que soit. Toutes les idées sont les bienvenues, n'hésitez pas à contacter la mairie.

### Boucherie

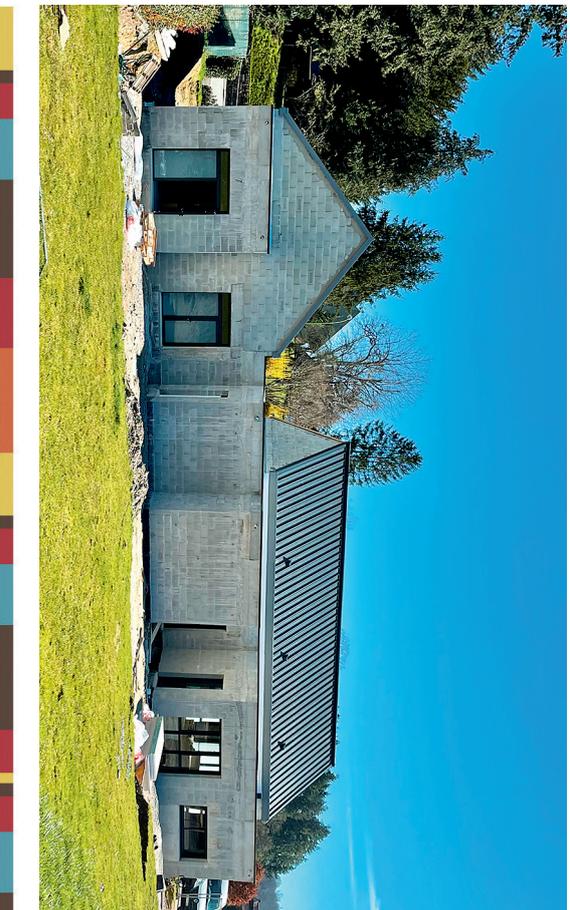
Le projet de boucherie-charcuterie suit son cours. Obligatoire pour bénéficier de financements, l'étude de marché réalisée par la chambre de métiers de la Creuse a été rendue le 31 mars. Comme nous le pensions, elle conclut à la possibilité pour un commerce de ce type de vivre de son activité dans notre commune. Si tout va bien, ce projet rentrera dans sa phase de réalisation en 2022. Déjà, des artisans se sont positionnés pour occuper les locaux.

### Inscription liste électorale

**N'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale** de votre commune. Rendez-vous en mairie pour effectuer cette démarche. Pour tous renseignements : **05 55 63 60 87**.

## Maison de santé

**Les travaux de la maison de santé se poursuivent** : la maçonnerie, la couverture sont finies, les portes et fenêtres sont posées. Les entreprises vont commencer les travaux à l'intérieur (cloisons, électricité, eau, chauffage, etc.). Nous espérons la mise en fonction durant l'été 2021.



## Réception des travaux de la station d'épuration

La réception des travaux de la nouvelle station d'épuration s'est déroulée mercredi 17 mars en présence de l'ensemble des entreprises, du bureau d'étude Infracim, maître d'œuvre du projet et des représentants de la collectivité, élus et service technique. L'agence de l'Eau Loire Bretagne et le Conseil départemental, financeurs du projet étaient excusés.

Une visite des sites (station, bassin d'orage et poste de refoulement) a été effectuée et un bilan, plusieurs mois après sa mise en route, a permis de conclure au bon fonctionnement de ce nouvel équipement.

Malgré tout, et afin de sécuriser la durée de vie des pompes, nous avons décidé de rajouter un dessableur en amont de celles-ci. Celui-ci permettra de collecter, avant l'arrivée des eaux dans les pompes, les sables ou gravillons (qui proviennent des parties de réseaux qui collectent encore les eaux pluviales) susceptibles de les détériorer. Ce dessableur sera construit à l'arrière du jardin public, à côté de La Poste.

## Gymnase

**Le projet de gymnase est lancé.** Nous avons évoqué lors de la campagne électorale une consultation de la population pour tous les projets importants. Malheureusement les conditions sanitaires ne nous permettent pas de le faire, c'est pourquoi vous trouverez ci-joint une enquête pour vous exprimer et nous donner votre avis. **Merci de retourner ce document en mairie avant le 28 avril 2021.**

